



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AUVERGNE

**Dossier de presse - Mardi 4 octobre 2016**

## **LA LISTE ROUGE OFFICIELLE DES OISEAUX D'AUVERGNE (2015)**



*Tarier des prés*

© Romain Riols – LPO Auvergne



Liste rouge régionale réalisée selon la  
méthodologie et la démarche de l'UICN

Cette nouvelle liste rouge des oiseaux d'Auvergne constitue une référence importante du fait qu'elle a été réalisée selon des critères bien définis et communs à l'ensemble des régions françaises et pays européens grâce au travail de l'UICN.

*La liste rouge des oiseaux d'Auvergne a permis d'évaluer 177 espèces d'oiseaux nicheurs et 10 autres espèces d'oiseaux seulement hivernants.*

Catégories	Nicheurs	Hivernants
RE : Disparue en Auvergne	14	
CR : En danger critique	17	2
EN : En danger	22	2
VU : Vulnérable	40	3
NT : Quasi-menacée	15	3
LC : Préoccupation mineure	67	1
DD : Données insuffisantes	2	
Nombre d'espèces évaluées	177	10
NA : Non applicable	17	
Nombre total d'espèces	194	
Nombre d'espèces menacées *	79	7

**En Auvergne, 49,1 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées** dont 10,6 % sont en danger critique, 13,7 % sont en danger et 24,8 % sont vulnérables.

**17 espèces (10,6%)** sont en danger critique de disparition (CR) dont 4 ont peut-être même déjà disparues (Blongios nain, Héron pourpré, Gélinoite des bois et Fauvette orphée). L'avenir du Bruant ortolan paraît aussi bien précaire. Parmi ces 17 espèces, 7 sont chassées !

**22 espèces (13,7%)** sont en danger (EN), parmi elles la Pie-grièche grise en train de disparaître de ces derniers bastions français et où seul le Massif central accueille encore une population conséquente.

**40 espèces (24,8%)** sont vulnérables (VU) et 15 espèces quasi menacées (NT).

Malgré la relative préservation des habitats de moyenne montagne par rapport à d'autres régions, l'avifaune d'Auvergne est globalement largement menacée. L'intensification agricole, bien connue en plaine, a gagné la moyenne montagne et les agrosystèmes herbagers se dégradent rapidement. On assiste en effet partout à une forte intensification de la production fourragère : agrandissement des parcelles par dérochage, élimination des murets, haies et arbres isolés, intensification de la pression de pâturage dans les zones humides, apports massifs d'intrants (fertilisants et pesticides) qui banalisent à l'extrême la flore et son cortège d'invertébrés, retournement des prairies permanentes au profit de cultures de ray-grass et maïs pour l'ensilage ou le fourrage, traitements aux biocides, l'exemple le plus caricatural en étant l'utilisation de la bromadiolone par exemple.

Parallèlement à cette intensification, les habitats intermédiaires (terrasses en polyculture/élevage, vergers et vignes) sont abandonnés en raison de la déprise agricole ou de l'urbanisation qui a progressé très rapidement autour des grandes voies de passage. Chênaies de plaine et hêtraies-sapinières de montagne connaissent presque partout une intensification de leur exploitation (abaissement de l'âge d'exploitation, création de pistes, banalisation des peuplements par sélection des seules essences à haute valeur commerciale et traitement en futaie régulière).

Urbanisation, intensification des cultures céréalières et des herbages, exploitation forestière, destruction des zones humides, drainage et irrigation, changement climatique, sont autant de menaces passées, présentes et futures qui affectent de façon profonde la majorité des espèces nicheuses en Auvergne.

**D'une manière générale, et malgré leur déclin actuel, certaines espèces menacées sont encore bien représentées en Auvergne par rapport au reste de la France.**

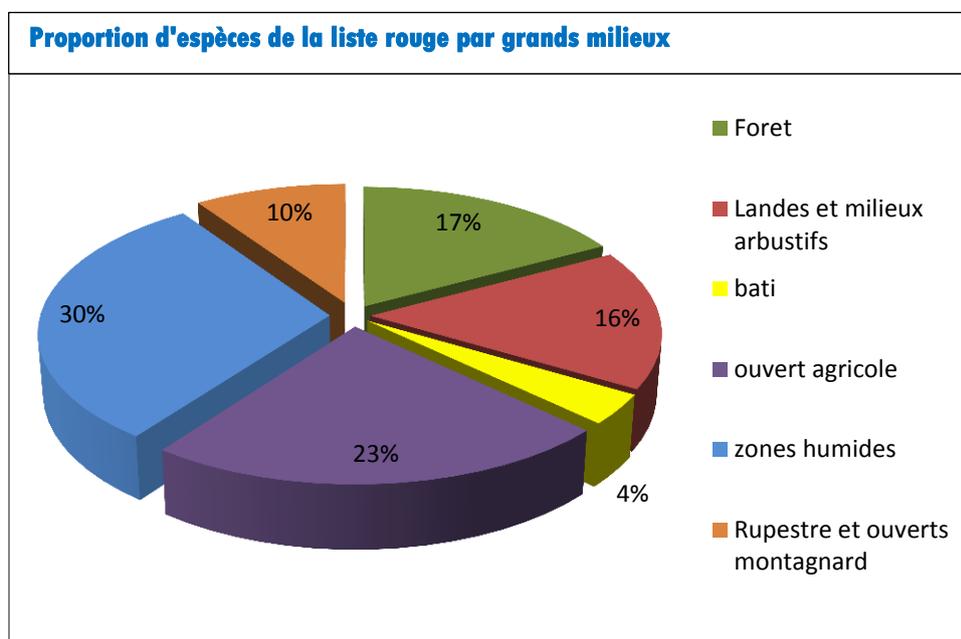
**Il s'agit généralement d'espèces qui ont disparu de plaine ou y sont devenues rares mais ont trouvé refuge dans les espaces herbacés de moyenne montagne.**

**Les exemples types en sont le Milan royal et la Pie-grièche grise. Les populations de Laro-limicoles et rallidés des zones humides de ces plateaux sont également en meilleur état que ceux des rares sites restant à basse altitude. Les espèces de ces milieux humides au sens large sont d'ailleurs pour la plupart dans la liste des espèces menacées.**

**Pour les rapaces, la situation est contrastée, la protection due à la loi de 1976 et les actions de conservation ont amenées des améliorations pour certaines espèces, mais la plupart de ces populations restent petites et limitées donc encore très fragiles. Tout en étant encore bien représentées, beaucoup d'espèces de passereaux sont en déclin, parfois fort, comme les granivores, qui supportent mal l'évolution de l'agriculture de plaine et qui ont vu disparaître les cultures en altitude.**

**Globalement, on peut considérer que les phénomènes de perturbation, fragmentation et dégradation des habitats provoquent, en Auvergne comme en France (voir les résultats du programme STOC du Muséum national d'histoire naturelle), une banalisation des communautés d'oiseaux avec un déclin plus ou moins marqué des espèces spécialistes et une augmentation des espèces généralistes.**

**Sur les 194 espèces nichant ou ayant niché en Auvergne, seulement 67 espèces ne sont pas jugées menacées (LC) et 17 ne sont pas concernées par la liste rouge car les critères ne peuvent leur être appliqués (6 espèces introduites, 10 espèces occasionnelles et 1 espèce nouvellement nicheuse en 2015).**



## La liste rouge des espèces menacée en Auvergne

### Quelques exemples d'oiseaux nicheurs

#### Chouette chevêche *Athene noctua*

**Vulnérable**

Cette petite chouette sédentaire est présente sur une grande partie de l'Auvergne des plaines jusqu'aux plateaux d'altitude (1100 m sur le Devès). Elle nécessite des milieux ouverts pour chasser, composés majoritairement de prairies et assez morcelé. Il lui faut aussi de vieux vergers, des arbres creux ou des bâtiments pour installer son nid. Sur des zones suivies régulièrement, les populations ont chuté de manière importante. La modification de son habitat, la disparition du bocage et des vieux vergers sont ses principales menaces. L'utilisation massive des insecticides entraîne la raréfaction des gros insectes comme les hannetons qui sont des proies importantes pour cette espèce.



Le maintien de la population de chevêche passe par celui d'une agriculture non intensive, et des paysages ruraux traditionnels.

#### Bruant ortolan *Emberiza hortulana*

**En danger critique**



Le bruant ortolan est un passereau majoritairement granivore. Il n'est présent que pendant la période de reproduction, c'est un migrateur transsaharien. Il se plaît dans les espaces très ouverts mais avec des arbres, utilisés comme poste de chant. Une mosaïque de milieux ouverts est indispensable pour sa reproduction. On le trouve principalement dans le Puy-de-Dôme et le sud de l'Allier, sur les coteaux sud, plutôt secs et ensoleillés. Si il est placé dans la catégorie « en danger » c'est parce que nous avons à la fois constaté une régression importante de ses effectifs, mais aussi une régression de son aire de répartition. Ainsi, de quelques milliers dans les années 1980, il ne reste aujourd'hui plus qu'une petite centaine de couples, cantonnés dans les derniers territoires favorables. Le déclin depuis les années 2000 s'élève à 80%, ce qui nous a conduit à lui attribuer le statut le plus défavorable compte tenu de sa situation. La principale menace reste la modification du paysage. Le braconnage de cette espèce dans le sud-ouest de la France doit toucher également des oiseaux nichant dans notre région.

**Courlis cendré**  
*Numenius arquata*

**En danger**



C'est un oiseau des milieux ouverts présent toute l'année en Auvergne. On le trouve en périphérie des grandes zones humides d'altitude, les prairies humides de plaine et les dernières prairies des Limagnes. Il est donc présent dans l'Allier, le Cantal et le Puy-de-Dôme à raison d'une petite centaine de couples. Il a besoin de sols frais et meuble pour y chercher les vers et autres micro-arthropodes du sol.

Cette petite population de moins de 100 couples connaît un déclin de 20% depuis 2000 pour le département du Puy-de-Dôme. La situation n'étant pas meilleur pour les autres populations en France, son statut est jugé comme « en

danger ». La disparition des prairies humide, les fauches précoces (enrubannage et ensilage) qui peuvent conduire à la destruction des nichées sont les principales menaces qui pèsent sur cette espèce.

**Milan royal**  
*Milvus milvus*

**Vulnérable**

Notre région est un bastion pour l'espèce, avec entre 630 et 1030 couples nicheurs. Il est largement réparti sur tous les départements sauf l'Allier où il ne niche plus. Il se complait dans les zones de moyenne montagne, avec des boisements mixtes ou de larges vallées pour installer son nid, et des zones de polyculture élevage assez ouvertes pour chasser. Opportuniste, il se nourrit principalement de la microfaune des prairies (campagnols et taupes, insectes de la litière), mais est aussi charognard, se nourrissant des



cadavres en bord de route ou dans les décharges. Sur le Massif central il apparait en baisse de 20% entre 2000 et 2009. Les campagnes de traitement à la bromadiolone peuvent être très impactantes, par exemple 40% des nicheurs ont disparu en 2 ans sur une zone témoin après les traitements. La productivité moyenne baisse régulièrement sur toute la région. Tout ceci nous conduit à classer cette espèce comme « vulnérable.

**Pie-grièche grise**  
*Lanius excubitor*

**En Danger**

Cette Pie-grièche a disparu des zones de plaine et se trouve aujourd'hui dans les milieux ouverts de moyenne montagne, avec des haies ou des bosquets encore bien présents, des arbres isolés nécessaires pour ses nids et ses perchoirs. Elle est fortement associée à l'élevage. Elle se nourrit de micromammifère, de gros insectes comme les bousiers, de reptiles... L'auvergne est devenue, en raison de sa quasi disparition du reste de la France, un bastion pour l'espèce. Cependant, une régression de 50% en dix ans a été mise en évidence. Son aire de répartition diminue fortement, ainsi elle a disparu du département de l'Allier. Les menaces liées en particulier à la modification de son habitat, aux utilisations d'anti parasitaires pour le bétail sont toujours d'actualité, les traitements à la bromadiolone joue sans doute aussi un rôle.



**Bécassine des marais**  
*Gallinago gallinago*

**En danger critique**



Ce petit limicole au long bec a besoin de milieux humide pour se reproduire avec une relative quiétude. Elle sonde inlassablement les vasières pour y trouver vers et autres invertébrés. Les marais d'altitude sont les seuls milieux où l'on connaît la bécassine des marais nicheuse en Auvergne. L'évolution de la population de cette espèce est assez mal connue, mais avec un déclin généralisé (baisse du nombre de sites fréquentés) et une très petite population, elle reste très menacée. En effet la modification d'un seul de ses

sites de nidification pourrait nettement porter atteinte à la population régionale. Par ailleurs, la pression de chasse (même si elle s'exerce probablement plus sur les populations nordiques hivernantes) est importante sur cette espèce avec par exemple le prélèvement de 1 200 oiseaux dans le seul département du cantal durant la saison de chasse 1998-1999

**Crédits photos :**

**Bécassine des marais et bruant ortolan** Simon Cavailles/LPO,

**Pie grièche grise** : Romain Riols/LPO

**Courlis cendré** : Jean-François Carrias/LPO,

**Chouette Chevêche** : Yvan Martin/LPO,

**Milan Royal** : Romain Riols/LPO



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE





### DISPARUE EN AUVERGNE (RE)

Aigle royal	Goéland cendré
Alouette calandrelle	Gorgebleue à miroir
Bouscarle de Cetti	Grand Tétrás
Cochevis huppé	Monticole bleu
Crave à bec rouge	Outarde canepetière
Fauvette passerinette	Pie-grièche à poitrine rose
Fauvette pitchou	Pipit rousseline

### EN DANGER CRITIQUE (CR)

Accenteur alpin	Fuligule morillon
Bécassine des marais	Gélinotte des bois
Blongios nain	Héron pourpré
Bruant ortolan	Marouette ponctuée
Busard Saint-Martin	Mouette rieuse
Canard chipeau	Rousserolle turdoïde
Canard souchet	Sarcelle d'été
Cigogne noire	Sarcelle d'hiver
Fauvette orphée	

*Fuligule nyroca*                      *Oie rieuse*

### EN DANGER (EN)

Aigle botté	Monticole de roche
Aigrette garzette	Nette rousse
Cassenoix moucheté	Œdicnème criard
Chevêchette d'Europe	Petit-duc scops
Chouette de Tengmalm	Pic cendré
Courlis cendré	Pie-grièche à tête rousse
Fauvette babillarde	Pie-grièche grise
Fuligule milouin	Sterne naine
Gobemouche noir	Sterne pierregarin
Goéland leucophée	Tarin des aulnes
Mésange boréale	Vanneau huppé

*Hibou des marais*                      *Oie cendrée*

### VULNERABLE (VU)

Autour des palombes	Grive litorne
Bécasse des bois	Guêpier d'Europe
Bihoreau gris	Héron garde-bœufs
Bruant des roseaux	Huppe fasciée
Bruant fou	Locustelle tachetée
Bruant jaune	Martinet à ventre blanc
Busard cendré	Martin-pêcheur d'Europe
Chevalier guignette	Merle à plastron
Chouette chevêche	Milan royal
Cigogne blanche	Moineau friquet
Circaète Jean-le-Blanc	Moineau soulcie
Effraie des clochers	Petit Gravelot
Faucon hobereau	Pouillot fitis
Faucon pèlerin	Pouillot siffleur
Fauvette des jardins	Râle d'eau
Gobemouche gris	Serin cini
Grand Corbeau	Tarier des prés
Grand-duc d'Europe	Torcol fourmilier
Grèbe castagneux	Tourterelle des bois
Grèbe huppé	Venturon montagnard

*Faucon émerillon*                      *Tichodrome échelette*

*Sizerin flammé*



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE

#### QUASI MENACEE (NT)

Alouette lulu	Hirondelle rustique
Accenteur mouchet	Linotte mélodieuse
Bouvreuil pivoine	Pipit farlouse
Caille des blés	Pipit spioncelle
Chardonneret élégant	Roitelet huppé
Coucou gris	Rousserolle effarvate
Foulque macroule	Traquet motteux
Héron cendré	

<i>Chevalier cul-blanc</i>	<i>Grue cendrée</i>
<i>Grande Aigrette</i>	

#### DONNEES INSUFFISANTES (DD)

Perdrix grise	Perdrix rouge
---------------	---------------

#### NON APPLICABLE (NA)

Bernache du Canada	Faisan vénéré
Bernache nonnette	Fauvette à lunettes
Canard pilet	Grand Cormoran
Chevalier gambette	Grèbe à cou noir
Cisticole des joncs	Hibou des marais
Crabier chevelu	Mouette mélanocéphale
Cygne tuberculé	Oie à tête barrée
Echasse blanche	Tichodrome échelette
Faisan de Colchide	

<i>Niverolle alpine</i>	<i>Goéland cendré</i>
<i>Aigle royal</i>	<i>Grive mauvis</i>
<i>Butor étoilé</i>	<i>Harle bièvre</i>
<i>Canard pilet</i>	<i>Pinson du nord</i>
<i>Canard siffleur</i>	<i>Pluvier doré</i>
<i>Garrot à œil d'or</i>	<i>Tadorne de Belon</i>
<i>Goéland brun</i>	

Liste rouge des oiseaux d'Auvergne 2015

Police style normal : espèces nicheuses

Police style italiques : espèces hivernantes